

Centre Médico-Sociaux : Le préavis de grève est levé !

Les agents des Centre Médico-sociaux avaient interpellé leurs organisations syndicales sur le fait qu'un grand nombre d'engagements pris par la Direction, notamment en termes de sécurité, n'ont pas été tenus. Par ailleurs, suite à la démarche conditions de travail, la Direction a engagé des actions sur la prévention des risques. A ce jour, nous n'avons eu aucun retour ! Plus généralement, les CMS sont en souffrance en termes d'effectifs et conditions de travail. De fait l'intersyndicale CFDT - CFTC - CGT - UNSA avait déposé un préavis de grève pour les agents des Centres Médico Sociaux

Depuis, nous avons eu des engagements précis, et par écrit, de la part de la Direction. Les voici :

1° Boutons d'alerte dans les bureaux : Les boutons d'alerte du CMS Indre (côté social) sont opérationnels ainsi que ceux de l'antenne du CMS Polygone avec un renvoi des alarmes vers le Centre de Supervision Vidéo depuis janvier 2013. En revanche pour les boutons côté PMI, une demande a été faite, puis relancée. Une visite sur site est prévue aujourd'hui, 24 juin après-midi, pour une mise en œuvre rapide. Dans le cadre de la généralisation de l'installation des boutons d'alerte, le CMS de la Meinau sera prioritaire.

2° Présence d'un agent de sécurité : Le planning et les missions de l'agent de sécurité fonctionnent mieux. Cela a été confirmé par les agents du CMS rencontrés jeudi. La nouvelle responsable de l'UT a pris contact avec le Pôle sécurité, prévention réglementation pour formaliser le processus adéquat (planning et précision des missions).

3° Formation/information « aux principes élémentaires de sécurité » : L'équipe du Pôle prévention, sécurité et réglementation a priorisé la réalisation des diagnostics situationnels sur tous les CMS. Deux groupes de formation sont prévus en juillet pour l'équipe du Neuhof. Une évaluation sera faite pour envisager une généralisation.

4° Standard téléphonique : Un nouveau standard au CMS Indre sera installé semaine 28.

5° Diagnostics situationnels : En lien avec le point 2 un diagnostic situationnel a été réalisé pour chaque CMS. Les visites sur site se sont terminées le 28 mai 2013. La rédaction des diagnostics avec une présentation au chef de service au directeur est prévue courant septembre pour une priorisation du plan d'actions.

6° Procédures/protocoles en cas d'agression : La note n° 8 de 2012 réactualise la procédure générale de prise en charge des agents publics victimes d'agression avec une prise en charge psychologique + une note n° 6 de 2013 portant sur le droit de retrait en cas de danger grave et imminent. Une nouvelle information sera faite aux équipes par la nouvelle responsable d'UT.

7° Règlement intérieur de fonctionnement d'un CMS – Charte d'accueil – Procédure de prise en charge adaptée pour les usagers ne respectant pas le règlement : Un travail a été réalisé avec les RUT et avec le Pôle Prévention, sécurité et réglementation (travail avec le juriste

du Pôle). Il est prévu de présenter le document au Conseil Municipal d'Octobre pour approbation. Sur la base du règlement de fonctionnement un travail sera engagé avec un groupe d'utilisateurs pour élaborer la charte d'accueil à partir de l'automne.

8° Plan de formation approprié : Un travail a été réalisé entre la DSS et la DRH sur les besoins de formation « face aux agressions ». La DRH a présenté mardi dernier à l'équipe Relais « conditions de travail » la proposition de cahier des charges « Formation face aux agressions et violences externes qui sera lancé fin du mois pour proposer des formations dès septembre.

9° Groupes d'analyse des pratiques : Un groupe d'analyse des pratiques de l'accueil fonctionne depuis mars 2013 à l'AST. Un groupe d'analyse des pratiques des cadres est prévu dans le cahier des charges de la formation « management » de la DRH publié ce mois pour une mise en place des formations à l'automne.

10° Document unique : La conseillère en prévention travaille sur le document unique. Les rencontres des unités de travail AST sont terminées depuis mi juin. Le travail de rédaction est en cours pour une présentation en septembre du plan d'actions.

11° Recrutements : Les recrutements de secrétaires médico-sociales ont donné lieu à d'autres mouvements de mobilité interne sur le service.

-Remplacement du poste d'accueil = ce poste a été transformé après CTP de février du service en poste de SMS = arrivée de la remplaçante le 1/9/2013 (titulaire interne)

-Remplacement de la titulaire interne par une titulaire externe le 1/9/2013

-Remplacement de la secrétaire (mobilité interne auprès de la Direction) = arrivée de la remplaçante (agent interne) le 1/7/2013

Deux personnes en CDD ont été recrutées pour faire le triage durant l'été (1 CDD au aujourd'hui et 1 CDD au 15/7). A partir de cette dernière date tous les postes seront donc pourvus.

Dans ces conditions l'intersyndicale CGT-UNSA-CFTC-CFDT lève le préavis de grève.

Nous exigeons cependant d'être tenus au courant des évolutions, tout particulièrement dans un premier temps en ce qui concerne les boutons d'alerte côté PMI rue de l'Indre.

La mobilisation des agents a permis d'obtenir des avancées concernant la sécurité au travail. Sans réunion préalable, sans unité, sans préavis de grève cela n'aurait pas été possible.

Cette mobilisation, cette vigilance des personnels doit se poursuivre car en effet, des nombreuses sources d'insatisfaction trouvent leurs origines dans le projet de service AST et dans le projet de Direction DSS. Avec les syndicats signataires de ce tract, les agents ont la possibilité de se faire entendre et d'exiger que la réalité de leurs conditions de travail soit prise en compte.

Pour cela, les syndicats proposent que chacune et chacun d'entre vous puisse faire remonter vers les organisations syndicales, ses revendications, ses doléances. La réalité de ce que vous vivez TOUS les jours nous intéresse.

Une fois ces informations collectées, nous serons en mesure dès septembre d'organiser une réunion d'information pour l'ensemble des personnels avec pour objectif la rédaction d'un cahier de revendications clair et cohérent... Ensemble, nous pouvons peser sur les choix des politiques et de l'Administration.